

Dispositif(s) électronique(s) portable(s)	Batterie au lithium		Batterie empaquetée avec ou contenu dans un dispositif	Batteries supplémentaires ¹ <i>(y compris les stations de recharge)</i>
	Puissance (Wh)	Quantité de lithium (g)		
Bagage a main	Jusqu'à 100 Wh	Jusqu'à 2 g	OUI	OUI
	Plus de 100 et jusqu'à 160 Wh	Plus de 2 g et jusqu'à 8 g <i>(SEULEMENT pour les dispositifs médicaux électroniques portables)</i>	OUI ² Avec approbation préalable ³	OUI Maximum 2 pour personne ³
	Plus de 160 Wh	Plus de 8 g	INTERDIT POUR LE TRANSPORT	
Bagage en soute	Jusqu'à 100 Wh	Jusqu'à 2 g	OUI	NON
	Plus de 100 et jusqu'à 160 Wh	Plus de 2 g et jusqu'à 8 g <i>(SEULEMENT pour les dispositifs médicaux électroniques portables)</i>	OUI ² Avec approbation préalable ³	NON
	Plus de 160 Wh	Plus de 2 g	INTERDIT POUR LE TRANSPORT	

1 - Les batteries supplémentaires doivent être protégées individuellement pour éviter les courts-circuits (par le placement dans le contenant original ou bornes isolées, par exemple en isolant les bornes exposées ou plaçant chaque batterie dans un sac en plastique ou pochette de protection).

2 - Acceptation limitée. Sous réserve de l'approbation préalable.

3 - Si vous transport de marchandises de ce type, vous informerez la société TAROM, de préférence lors de la réservation, mais au plus tard 72 heures avant le départ.

IMPORTANT!

La puissance en watts heures (Wh) ne peut pas être indiquée dans la pile. Par conséquent, vous déterminez la puissance en multipliant la tension (V) avec l'intensité du courant (Ah):

Puissance (Wh) = 2V x 10Ah = 20 Wh